

# DISPERGIN produits d'assainissement fongicide

Art.Nr. **43648**

Caractéristiques	Un produit d'assainissement très efficace avec des micro organismes contre des fonds infectés pour intérieur et extérieur. Une bonne efficacité contre des algues, des bactéries, des moisissure et des tresses.
Domaine d'application	Pour des fabrications denrées alimentaire, des magasin local alimentaire, des fromageries, des laiteries, des caves à vin, des espaces humidité, des salles moisi, des façades.
Viscosité de livraison	DIN 4/10''
Densité	0,994 g/ml (valeur moyenne)
Diluant	a l'eau
Méthode d'application	Au pinceau, au pistolet
Rendement, valeur moyenne	environ 90 g/m <sup>2</sup> (valeur moyenne, dilué) la consommation dépend état du fond, des végétions
Données de séchage	Heures d'influence : pendant la nuit
Méthode d'emploi recommandée	A l'application de DISPERGIN agent d'assainissement 43648 il faut porter des gants en coutchouc et des lunettes protectrices (éviter le contact direct avec la peau) Pendant l'application et le séchage aucuns aliments ne doivent se trouver dans le local.

**Attention :**

**Les solvants assainissements ou l'eau sale ne doivent pas parvenir à terre ou à la canalisation. Ceux sont enlever à déchets spéciale.**

Assainissement :

La salissure peuvent enlever mecanique par l'épurateur à haute pression ou par la main. (gratter ou rincer)

1x DISPERGIN- produit d'assainissement fongicide 43648 diluée environ 1 :10 avec l'eau.

Après le séchage complet (pendant la nuit) relaver avec l'eau ou l'épurateur à haute pression.

Au très haut salissure le traitement refaire.

Les couches suivants :

Intérieur : DISPERSGIN-SUPER blanche, mat, anti-moisi,  
pour intérieur 43649

Ou

DISPERSGIN B & F blanche, 49332

Climat d'emploi	Au dessus de + 5° C
Stabilité au stockage	En bidons originaux fermés 12 mois, sensible au gel.
Préventions des accidents	Observer les prescriptions légales de sécurité
Teneur de COV	<= 3 %
Chiffre de la charge écologique	pas des dates disponible !
Classe de toxicité (loi féd. sur les toxiques)	4 - OFSP-T-No. 619004
Elimination	selon prescriptions cantonales (codes des déchets spéciaux VVS 1610)

**Date de l'édition:**

22.06.2004 BMP / BLT

(Ersetzt FT vom 20.06.2001 )

Les renseignements donnés répondent à nos dernières recherches, ils s'entendent toutefois sans engagement. Nos produits bénéficiant régulièrement des dernières améliorations, il est recommandé, d'observer la date de la présente notice, pour se renseigner le cas échéant si les propriétés sont restées inchangées.

**SCHEKOLIN AG**  
Industriestrasse 3  
FL-9487 Gamprin-Bendern

**Telefon: +423 / 375 75 75**  
**Telefax: +423 / 375 75 76**

**Email: [info@schekolin.com](mailto:info@schekolin.com)**  
**Web: [www.schekolin.com](http://www.schekolin.com)**

